



Compte rendu conseil d'école 2

Ecole maternelle Pierre Bichet

Présent(e)s

Messieurs Todeschini et Cuenot, Maires des Fins et Du Bélieu

Mesdames Mauvais et Faivre – Roussel, Adjointes aux affaires scolaires

Monsieur Chapotte, adjoint au maire de la commune des Fins

Mesdames Les parents délégués : Mmes Raspaolo, Vernier – Mesnier, Jeanneret, Haeffelin, Dolique

Mesdames Dromard et Hirschy, membres de l'association des P'tits Bichet

Mesdames Ramos, Joly et Baverel, les atsems

Mesdames Fury, Lutz, Droz – Vincent, Roussel et Parisot, Mr Vidberg, les enseignants

Excusé(e)s : Mme Boucard, Inspectrice de l'éducation nationale, Mr Chapotte

1. Le radon

Suite à des travaux dans l'école, au mois de novembre les membres du conseil d'école souhaitent connaître les résultats :

- Depuis les travaux : aucune mesure n'a été programmée. Un compteur **Geiger** va être installé dans l'école pour mesurer la radioactivité.
- L'ARS est informée des différentes actions menées dans l'école
- Question des parents : Qu'en est-il du taux de radon dans l'eau ?

Mr Cuenot, président du syndicat des eaux affirme que le taux de radon à la source des fins ne dépasse pas les normes autorisées. Un prélèvement a été fait au mois de février à l'école et les résultats seront donnés au prochain conseil d'école.

2. Rentrée 2018

- Novembre 2017 : demande d'une remontée d'effectifs par les services de l'éducation nationale. (cf document joint)
Nombre d'arrivées annoncées en fonction des listes données par les mairies : 35
Alors que nous avons 45 départs en CP, donc un différentiel de 10 élèves.
- Le seuil : 121 élèves pour garder la cinquième classe n'est pas atteint à ce moment-là. La décision des services est une fermeture provisoire en juin.
- Ce que cela implique : comptage en septembre, perte d'un poste d'enseignant
- Pour permettre de garder la classe, à l'heure actuelle les démarches ont été les suivantes :

❖ Avancer les inscriptions et organiser les portes ouvertes

- ❖ Mettre des affiches dans les communes / commerces
- ❖ Appel des familles potentielles par les services de mairies
- ❖ Les inscriptions potentielles seraient désormais au nombre de 45.
- ❖ Mise en relation avec Mme L'Inspectrice et des syndicats

Nous remercions les mairies et leurs différents services pour leur investissement dans la communication avec les familles.

3. Les projets et activités pédagogiques

- Les canapés forestiers :

Les élèves se déplacent une fois par mois au canapé forestier lorsque le temps le permet. Ils y observent la nature et ses changements.

Attention :

- ❖ Remerciements aux parents qui peuvent se libérer pour permettre la sortie
- ❖ Parfois les élèves de GS bénéficient de deux sorties
- ❖ L'habillage est fonction des conditions climatiques.

- Les spectacles :

- ❖ Remerciements pour l'association de parents qui nous accompagne financièrement dans toutes nos activités pédagogiques. Nous laissons la parole à nos invités.
- ❖ **Pour les grands : JMF (18 janvier : miettes de Margoula)**
Avec leurs billes de clown et leurs drôles de costumes bigarrés, trois bouts de femmes viennent présenter leur tour de chant au public. Ces comédiennes chanteuses, aux personnalités colorées, nous invitent au fil de la représentation à nous perdre dans leur univers margoulesque.
- Pour les moyens : Côté cour, 27 mars, Zoom Dada**
Deux personnages à court d'idées pour dessiner, se dessiner, partent à la recherche de l'inspiration, de leur inspiration pour se représenter. A l'issue de leur quête, leur portrait aura un faux air des tableaux traversés, des danses inventées. En tout cas, il est certain que leur dessin leur ressemblera beaucoup.
- Pour toute l'école : Franck Zingarelli, au fil de l'eau**
Au bord d'un petit ruisseau, Alizée rencontre Calico Jack, un pirate qui a perdu son bateau. Ensemble, ils vont suivre le fil de l'eau dans une aventure qui va les emmener à la mer.

Objectifs pédagogiques :

- L'eau, de la source à la mer et le cycle de l'eau
- Les animaux le long du cours d'eau (martin pêcheur, libellule, castor, brochet)
- Les animaux au bord de la mer (crabe, oursin, étoile de mer, coquillage)
- L'eau partout : sous forme de glace ou dans les nuages

Toutes les classes vont travailler sur le thème des pirates.

- Les échanges grandes sections / Cp

Pour permettre aux élèves de grande section de découvrir le Cp nous organisons des temps d'échanges entre enseignants du Cp et de la grande section et nous mettons en place des moments d'activités.

- Le projet nature associé aux canapés forestiers : la course d'orientation
Cette année nos activités seront en lien avec la nature et le respect que chacun lui doit. Aussi, l'équipe enseignante a fait le choix de ne pas organiser de voyage de fin d'année. Mais, nous ferons intervenir dans l'école, une association qui valorise la nature et le sport de nature par l'intermédiaire d'une course d'orientation.

Un calendrier sera donné aux familles pour les informer.

4. Hygiène et sécurité

- Rappel sur les conditions d'accueil des élèves à l'école : lecture du règlement intérieur de l'école

La fréquentation et l'obligation scolaire

[..] L'école ne peut accueillir les enfants lorsqu'ils sont malades (fièvre, gastro - entérite, maladie contagieuse). **Après une maladie contagieuse**, les parents doivent fournir un certificat médical (ex : scarlatine, rubéole, teigne, coqueluche)

- L'exercice de confinement (11 décembre 2017) : les enfants ont eu un comportement adapté, durée de l'exercice 20 minutes. Le soucis du signal sonore inaudible a été réglé à ce jour auprès des services municipaux. Il sera accroché dans le couloir principal non loin de l'extincteur.

- Les droits et les devoirs du personnel de l'école et des parents

[...] Droits : tous les personnels de l'école ont droit au respect de leur statut et de leur mission par tous les autres membres de la communauté éducative.

Obligations : tous les personnels ont l'obligation, dans le cadre de la communauté éducative, de respecter les personnes et leurs convictions, de faire preuve de réserve dans leurs propos. Ils s'interdisent tout comportement, geste ou parole, qui traduirait du mépris à l'égard des élèves ou de leur famille, qui serait discriminatoire ou susceptible de heurter leur sensibilité. Les enseignants doivent être à l'écoute des parents et répondre à leurs demandes d'informations sur les acquis et le comportement scolaires de leur enfant. Ils doivent être, en toutes occasions, garants du respect des principes fondamentaux du service public d'éducation et porteurs des valeurs de l'École.

- **Les parents :**

- Droits : les parents sont représentés au conseil d'école et associés au fonctionnement de l'école. Des échanges et des réunions régulières doivent être organisés par le directeur d'école et l'équipe pédagogique à leur attention selon des horaires compatibles avec les contraintes matérielles des parents.

- Obligations : les parents sont garants du respect de l'obligation d'assiduité par leurs enfants ; ils doivent respecter et faire respecter les horaires de l'école. Il leur revient de faire respecter par leurs enfants le principe de laïcité et de s'engager dans le dialogue que leur directeur d'école leur propose en cas de difficulté. Dans toutes leurs relations avec les autres membres de la communauté éducative, ils doivent faire preuve de réserve et de respect des personnes et des fonctions.

5. Travaux et achats pour l'année 2018

1	2	3	4	5
Etagère pour poste CD	Placard et portes de placard Etagère au-dessus du coin cuisine Et au – dessus de la piste graphique Miroir (à reposer)	-Placard et portes de placard -Fils tendus au – dessus du tableau et au-dessus des portes fenêtres	Etagère pour poser le poste CD Portes fenêtre et volets à vérifier Néon	Portes de placard (en mauvais état, roulement)

Extérieur :

- Bac à sable à réparer ou à racheter
- Structure de jeux (toboggan : déplaçable si jamais le bâtiment école change de place)
- Abris pour la pluie (ex : préau des Commènes)
- Une poubelle jaune
- Une poubelle verte

Matériel numérique :

- 1 tablette
- Accrocher le vidéo projecteur dans la classe 5
- Installer les ordinateurs donnés en novembre par la mairie dans les 5 classes (au total 15 ordinateurs)
- Un photocopieur

6. Questions diverses

- Projet de rénovation ou de construction d'un nouveau bâtiment scolaire

Monsieur Todeschini a présenté un document de travail de l'étude de faisabilité, qui sera consultable à l'école pour information. Deux lieux seront privilégiés celui de l'école avec une extension sur le terrain communal et l'ancienne friche industrielle de la scierie des Fins.

Feuille jointe en couleur aux parents pour préciser les derniers événements en matière d'ouverture

Chers Parents,

Suite au CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) qui est la nouvelle instance qui traite de la carte scolaire et de la gestion des moyens 1er et 2nd degré du 2 mars, la fermeture conditionnelle est annulée. Nous aurons donc 5 classes à la rentrée. Nous attendons la confirmation de la CDEN (qui se réunira le 13 mars 2018).

Le CDEN, qu'est ce que c'est ?

Le CDEN (conseil départemental de l'Education Nationale) peut être consulté sur toute question relative à l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement dans le département.

Il donne notamment son avis sur la carte scolaire, le calendrier scolaire, ...

Cordialement,

Armelle Parisot